

Enseignement optionnel et de spécialité



Musique



OBJECTIF

Préparer les élèves aux cursus supérieurs et professionnels dans les domaines de la Musique et du Son : Faculté de musicologie - Cycle supérieur des conservatoires - Ecoles du son (CFPTS, DMA, Ensup Louis Lumière, EMC, ISTS, SAE...)

PRE-REQUIS et profils d'élèves

Si la motivation participe pour beaucoup à la réussite dans cette voie, une pratique instrumentale ou vocale sérieuse est indispensable. L'inscription au conservatoire est conseillée mais non obligatoire.

CONTENU

Les cours de musique sont centrés essentiellement sur l'analyse d'écoute, dans tous les styles. De plus en plus l'accent est mis sur une écoute critique visant à prendre en compte tous les paramètres musicaux et artistiques. Le mot d'ordre des nouvelles orientations de la discipline est « *Penser la musique dans le monde d'aujourd'hui* ».

La partie technique du son fait partie intégrante du cours de musique, avec possibilité de séparer lors d'une même séance de pratique, les élèves préparant des études supérieures de musique (instrument ou musicologie) de ceux préparant une école du son; mais dans l'objectif commun de faire de la musique d'ensemble ou d'enregistrer les projets de création dans des conditions professionnelles.

RESTITUTION

Toute l'année des enregistrements sont réalisés en studio, pour alimenter la chaîne Youtube, mais aussi pour mettre les instrumentistes en situation de rigueur et de concentration. Nous réalisons aussi des maquettes à des fins de démarchage. Un concert de l'ensemble des musiciens de la section est réalisé tous les ans depuis 1995.

EN SECONDE	EN PREMIÈRE	EN TERMINALE
<p>3h enseignement optionnel</p>	<p>2 parcours cumulables</p> <p>4h enseignement de spécialité 1h de culture artistique 3h de pratique artistique</p>	<p>2 parcours cumulables</p> <p>6h enseignement de spécialité 1h30 de culture artistique 4h30 de pratique artistique</p>